Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260302-DEL_2026_040-DE

VILLE DE
Dinard

PÔLE PILOTAGE
Direction générale des services

**Date de la convocation : 24 février 2026**
**Nombre de membres en exercice : 33**

**CONSEIL MUNICIPAL**
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 2 MARS 2026**

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DINARD, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Arnaud SALMON, Maire.

**Présents** : Mmes Marie-Claire MERVIN, Martine GUÉNÉGANT, M Christian FONTAINE, Mme Muriel BEZIEL, M Vincent REMY, Mme Catherine CABOT, M Philippe BECAN, Mme Mirella JEAN DE DIEU, MM Frédéric SOHIER, Christian CHAUFOUR, Mmes Laure ZATORSCHI, Guenhaëlle VEDIE, MM Thierry DE LA FOURNIERE, Jean-Patrick GUIBOUT, Mme Michèle ARMANDARY, MM Marc LE GUIFFANT, Yannick LOISANCE, Mme Nolwenn GUILLOU, M Bruno DESLANDES, M Fabrice LE TOQUIN, Mme Annick PORTES, M Jean-Louis VERGNE, Mme Claude BENEZIT et M Eric GARNIER.

**Absents représentés** :
- M Kévin STEINBACHER donne pouvoir à M Arnaud SALMON
- M Joyce DOUMENGE donne pouvoir à Mme Marie-Claire MERVIN
- Mme Eva HELAINE donne pouvoir à Mme Catherine CABOT
- Mme Marion VATAR donne pouvoir à Mme Muriel BEZIEL
- Mme Valérie SIMON donne pouvoir à M Frédéric SOHIER
- M Eric DYEVRE donne pouvoir à M Vincent REMY
- Mme Catherine GUGUEN-GRACIE donne pouvoir à Mme Annick PORTES
- Mme Claudia GAUVIN donne pouvoir à M Jean-Louis VERGNE

Monsieur Thierry DE LA FOURNIERE est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

**Affaire inscrite à l'ordre du jour**

***FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES***

***DELIBERATION N°2026/040 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE – SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2026 – ORDRE CHRONOLOGIQUE***

**Présents** : 25 **Représentés** : 08 **Votants** : 33

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260302-DEL_2026_040-DE

VU l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

VU la délibération N°2020-072 en date du 27 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au Maire et à l'adjoint en charge de la compétence, dans le cadre de l'application des dispositions de l'article L 2122-18 du CGCT, pour accomplir les actes prévus à l'article L. 2122-22 du CGCT ;

VU la délibération N°2020-145 en date du 9 novembre 2020 complétant la délibération précitée par l'ajout de l'alinéa 26° en matière de demandes de subventions ;

VU la délibération N°2021-100 en date du 5 juillet 2021 complétant la délibération du 27 juillet 2020 précitée par la modification de l'alinéa 4° en matière de passation des marchés et accords-cadres et l'ajout de l'alinéa 27° en matière d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

VU la délibération N°2023-036 en date du 13 avril 2023 relative à la modification des délégations du Conseil municipal au Maire, notamment l'alinéa 4°, en matière de passation des marchés et accords-cadres (augmentation des seuils de la délégation),

CONSIDERANT que le Maire rend compte à l'assemblée de ses propres décisions prises, dont la liste figure ci-après :

| N° et date de rédaction | OBJET | MONTANT (Dépense = D ou recette = R) |
|---|---|---|
| **2026/016 (14 janvier)** | Contrat de cession avec la SAS KOALA MUSIC à l'occasion du concert du 13 août 2026 sur le parvis du manoir de Port-Breton à l'occasion de « Dinard Opening » | D : 21 100 € T.T.C. |
| **2026/017 (15 janvier)** | Approbation du devis dans le cadre d'« une rencontre avec un auteur » à la Médiathèque – « Les Incorruptibles » | D : 514,64 € (prestation) + 188,10 € (Transport, hébergement et restauration) |
| **2026/018 (15 janvier)** | Approbation des tarifs concernant l'hébergement au sein de l'internat du lycée hôtelier « Yvon BOURGES » des travailleurs saisonniers pour la période estivale 2026 | R : Chambre seule : 13 €/nuit Chambre double : 10 € /nuit |
| **2026/019 (15 janvier)** | Avenant N°1 au contrat de maintenance du parc d'extincteurs et RIA – Prix nouveaux – Entreprise DESAUTEL | Pas d'incidence financière |
| **2026/021 (19 janvier)** | Convention d'occupation précaire portant sur la mise à disposition d'un local et d'une réserve pour l'exploitation d'un commerce de « Restauration – Glacier – Sandwicherie (vente à emporter) » plage de Saint-Enogat – S.A.R.L. PAM (Les terrasses de Saint-Enogat) – Du 1er février 2026 au 31 janvier 2030 | R : 11 800 € H.T. par an |
| **2026/022 (20 janvier)** | Attribution du marché « Mission de contrôle technique pour la construction d'une piscine au COSEC – Bureau VERITAS CONSTRUCTION | D : 43 032 € T.T.C. |
| **2026/023 (21 janvier)** | Approbation des devis relatifs aux animations d'hiver à la médiathèque (exposition du 16 février au 11 mars et ateliers d'écriture les 14 et 25 mars) | D : 700 € T.T.C et 432 € T.T.C. |
| **2026/027 (26 janvier)** | Approbation des avenants N°3 et N°4 relatifs au marché de travaux pour la construction d'une tribune au stade Paul Audrin – Prolongation de la durée du marché jusqu'au 17 février 2026 pour la réalisation de travaux supplémentaires | Pas d'incidence financière |

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260302-DEL_2026_040-DE

| | | |
|---|---|---|
| **2026/028**<br>**(27 janvier)** | Convention d'occupation précaire portant sur la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 1 500 m² et rez-de-chaussée d'une maison pour une surface de 98 m² destinée aux regroupements de chasseurs (association communale de chasse) pour une durée de 9 ans, à compter du 1er janvier 2026 | Pas d'incidence financière |
| **2026/029**<br>**(28 janvier)** | Avenant N°1 au marché de fournitures de denrées alimentaires – Modification d'un article du BPU – Lot N°14 : BOF (Beurre Œuf Fromage) et produits frais divers – Mise à jour de la centrale d'achat de l'entreprise PRO à PRO | Pas d'incidence financière |
| **2026/030**<br>**(28 janvier)** | Approbation des termes de la proposition de menu dans le cadre du dîner spectacle « Cotton Club Show » le 14 février - « Saveurs et gourmandises » | D :<br>7 744 € T.T.C. pour 220 menus |
| **2026/031**<br>**(2 février)** | Avenant N°4 prolongeant la convention d'occupation précaire, relative à la mise à disposition du logement situé 36, rue des écoles – 3ème étage, jusqu'au 1er août 2026 | R :<br>Pour rappel :<br>Loyer mensuel :<br>500 € |
| **2026/032**<br>**(4 février)** | Convention avec la fondation Saint-Hélier portant sur un mécénat en nature consistant en la remise gratuite de supports de communication promotionnels n'ayant plus d'usage pour la collectivité | |
| **2026/033**<br>**(3 février)** | Approbation des dispositions de renouvellement du bail rural pour une exploitation agricole de 4 parcelles appartenant à la Commune et se trouvant sur la Commune de Loudéac – Du 29 septembre 2025 au 29 septembre 2034 | R :<br>7 601,34 € par an |
| **2026/034**<br>**(3 février)** | Approbation du devis relatif à la réalisation d'un parking Evergreen sur la rue Roger Vercel – Société SOC INDUSTRIE | D :<br>13 516,39 € T.T.C. |
| **2026/035**<br>**(5 février)** | Convention d'occupation précaire portant sur la mise à disposition d'un local de stockage de matériel nautique plage de Saint-Enogat – Le « Wishbone Club Dinard » - Du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2031 | R :<br>750 € par an |
| **2026/037**<br>**(6 février)** | Avenant N°1 au marché de fournitures de denrées alimentaires – Substitution de références et insertion d'un nouveau prix au BPU – Lot N°17 : « Crêpes et galettes fraîches » - Maison BERTEL | Pas d'incidence financière |
| **2026/040**<br>**(10 février)** | Défense des intérêts de la Commune par Maître LE DERF – Requête en référé-suspension présentée au Tribunal Administratif de Rennes, demandant l'annulation de la délibération relative à l'approbation du PLU en date du 15 décembre 2025 | Dépenses non connues à ce jour |
| **2026/041**<br>**(11 février)** | Convention de sponsoring avec la société RODRIGUE dans le cadre la 37ème édition du Dinard Festival du Film Britannique | Montant du sponsoring :<br>2 500 € H.T.<br>(Montant qui sera déduit de la facturation de la prestation d'informatisation de la billetterie) |
| **2026/042**<br>**(11 février)** | Avenant N°1 au lot N°1 « Terrassement voirie et eaux pluviales » et avenant N°1 au lot N°2 « Aménagements paysager et mobilier urbain » au marché de travaux de requalification de la rue de la Ville-es-Lemetz | Pas d'incidence financière |

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260302-DEL_2026_040-DE

| | |
|---|---|
| **2026/043**<br><br>**(12 février)** | Avenant N°1 au marché d'acquisition de fournitures matériaux techniques nécessaires à l'entretien des bâtime – Lot N°3 : Matériels électriques – Modification d'un article du BPU |

Acte est donné au Maire de cette communication.

Pour extrait du registre des délibérations du conseil municipal.

A DINARD, le 4 mars 2026

Le secrétaire de séance

Thierry DE LA FOURNIERE

Le Maire

MAIRIE DE DINARD Ille-et-Vilaine

Arnaud SALMON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 du C.G.C.T., le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, celle-ci ayant été transmise au représentant de l'Etat, le 06 MARS 2026 et affichée en Mairie, le 06 MARS 2026